

BANQUE BNP - LES CLONES FRAUDULEUX REBNPP.COM - IMMOBILIERBNPP.COM - BNPPF-IMMOBILIER.FR - BNPPF-PREIMMOBILIER.FR

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger!](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site rebnpp.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/07/2024. Ce n'est pas le seul ! Le site a placé sur sa liste noire deux autres sites le 26/09/2024. Nous constatons l'apparition dans le paysage d'une nouvelle arnaque ! Le principe est assez simple. Les consommateurs à la recherche d'un prêt immobilier cherchent des informations et laissent leurs coordonnées. Ils sont rapidement contactés par une banque qui leur propose un prêt à un taux intéressant. Pour valider cette offre, ils doivent verser sur un compte

le montant de l'apport. Le virement étant fait, la fausse banque disparaît du paysage !!!

Les sites internet

Le site bnppf-pretimmobilier.com

Il a été créé le 24/09/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bnppf-pretimmobilier.fr>

Le site bnppf-immobilier.fr

Il a été créé le 10/09/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bnpppf-immobilier.fr>

Le site immobilierbnpp.com

Il a été créé le 31/07/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/immobilierbnpp.com>

Le site rebnpp.com

Il a été créé le 09/07/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/rebnpp.com>

Nos recherches

Le site ne dispose pas de l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 89 26 22 08

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bgl-epargne.com	01 89 26 13 06
bnpppf-preimmobilier.fr	01 89 26 22 08
siti-r.com	01 89 26 22 19
cofinimur-immo.com	01 89 26 25 31

Le numéro 07 57 82 18 63

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bnpppf-preimmobilier.fr	07 57 82 18 63
ecologie-projexio.com	07 57 82 22 41
meilleurtaux	07 57 82 58 33

Les faux noms

Les sites utilisent

- M. Alexandre ZOUZAC

Les produits

Il est proposé des prêts immobiliers à un taux intéressant ! Les escrocs ont mis en place une arnaque redoutable. Ils demandent le versement de l'apport sur un compte séquestre qui sera ensuite versé soi disant au notaire... Cela évidemment n'arrive pas...

Pour se connecter à l'espace privé, il faut utiliser le nom de domaine `moncomptebnpppf-immobilier.fr`.

Il a été créé le 24/09/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/moncomptebnpppf-immobilier.fr>

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte français ayant l'IBAN FR87 1744 8000 01PO M1KY Ag8M 002

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom de la BNP. Cette arnaque est totalement étrangère à cette arnaque. Cette banque est victime de très nombreux clones frauduleux. Le vrai nom DU SITE de la banque est <https://mabanque.bnpparibas/>

Le site `rebnpp.com` est inscrit sur la liste noire du site `abe-infoservice.fr` depuis le 26/07/2024.

Le site `immobilierbnpp.com` est inscrit sur la liste noire du site `abe-infoservice.fr` depuis le 26/09/2024.

Le site `bnppf-immobilier.fr` est inscrit sur la liste noire du site `abe-infoservice.fr` depuis le 26/09/2024.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

